

Vous êtes professionnel libéral ?

L'ORIFF-PL LR vous aide à effectuer votre déclaration de revenus !

La déclaration de revenus permet à l'Administration fiscale d'établir le montant d'impôt sur le revenu dont vous devrez vous acquittez par la suite. La déclaration de revenus en 2020 concerne les revenus perçus entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

La mise en place du prélèvement à la source ne change en rien à l'obligation de déclaration de vos revenus. Le prélèvement à la source a en partie pour vocation d'éviter que le contribuable — *vous* — s'acquitte d'un montant trop important d'impôt sur le revenu sur une période courte. Il permet en effet d'étaler le paiement de cette somme sur toute l'année.

Pour la première fois cette année, en principe, vous bénéficiez du report automatique de votre résultat fiscal professionnel sur votre déclaration de revenus en tant que particulier.

Cette année, dans la déclaration en ligne des revenus que vous avez perçus en 2019, <u>en principe, certaines cases sont pré-remplies car</u> vous avez déjà fourni des données en tant que professionnel dans votre déclaration de résultats. **Cette nouvelle modalité vous évite de déclarer deux fois les mêmes montants¹** :

- <u>Dans votre déclaration de résultats professionnels</u> pour les professionnels libéraux soumis au régime de la déclaration contrôlée dit « réel », le formulaire 2035-SD ; pour les micro-entrepreneurs², aucune déclaration de résultat n'est à remplir, vous devez uniquement déclarer votre chiffre d'affaires mensuellement ou trimestriellement auprès de votre centre de formalités des entreprises ;
- 2. <u>Dans votre déclaration de revenus</u> formulaire 2042-C-PRO pour les revenus tirés de votre activité professionnelle libérale quel que soit votre régime fiscal.

Quand dois-je déclarer les revenus que j'ai perçus en 2019 ?	2
Quel contribuable peut encore envoyer sa déclaration au format papier ?	3
Comment accéder à mon espace particulier pour faire ma déclaration de revenus en ligne ?	3
Après avoir accéder à mon espace particulier, comment télédéclarer mes revenus perçus en 2019 ? Indications relatives au montant à déclarer selon votre régime fiscal 1. J'ai déjà déclaré mes revenus les années passées, je vérifie les informations pré-remplies concernant ma situation Scénario de déclaration « rapide »	5 5 n — 6
2. Il s'agit de ma première déclaration de revenus en ligne	14
Après avoir effectué ma déclaration de revenus, que se passe-t-il ?	_27
Les questions que je me pose encore après la lecture de ce document	28

* Astuce de navigation au sein du document : afin de faciliter votre lecture, vous avez la possibilité de cliquer directement sur le sommaire pour accéder à la partie qui vous concerne. De même, lorsqu'une figure est mentionnée dans un paragraphe de cette manière « — voir Figure X — », vous pouvez directement cliquer sur cette mention y accéder.

¹ <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/independant.html?6</u>

² <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/questions/je-suis-micro-entrepreneur-dois-je-deposer-une-declaration-de-resultats-la</u>



Quand dois-je déclarer les revenus que j'ai perçus en 2019 ?

Le service de déclaration en ligne est <u>ouvert depuis lundi 20 avril 2020</u> et jusqu'aux dates limites établies par département et par zone. La déclaration de ses revenus est obligatoire.

Vous avez jusqu'aux dates suivantes pour envoyer votre déclaration en ligne en fonction de votre numéro de département :

- \rightarrow <u>Départements n°01 à 19</u> comme la Lozère : jusqu'au 4 juin 2020 à 23h59 ;
- → <u>Départements n°20 au 54</u> comme l'**Hérault** et le **Gard : jusqu'au 8 juin** 2020 à 23h59 ;
- → <u>Départements n°55 au 976</u> comme les **Pyrénées Orientales** : **jusqu'au 11 juin** 2020 à 23h59.

Vous avez jusqu'au 12 juin 2020 si vous avez encore la possibilité d'envoyer votre déclaration au format papier.



Figure 1 : Calendrier applicable pour la déclaration des revenus perçus en 2019



Quel contribuable peut encore envoyer sa déclaration au format papier ?³

Cette année, seuls les contribuables ayant déclaré leurs revenus en papier en 2019, <u>recevront une déclaration papier</u> à partir du 20 avril 2020 et ce jusqu'à mi-mai.

La <u>date limite de dépôt des déclarations papier</u> est fixée au **vendredi 12 juin à 23h59** (y compris pour les français résident à l'étranger), le cachet de la Poste faisant foi.

Vous pouvez déclarer vos revenus sur formulaire papier si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- Soit votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet
- Et/ou elle est équipée d'un accès à un internet mais vous n'êtes pas en mesure de faire votre déclaration en ligne.

→ Dans les circonstances particulières de la crise sanitaire actuelle, la Direction générale des finances publiques invite tous les usagers qui le peuvent à déclarer leurs revenus en ligne.

Comment accéder à mon espace particulier pour faire ma déclaration de revenus en ligne ?

▶ Pour télédéclarer vos revenus, il **faut vous rendre sur** le site <u>www.impots.gouv.fr</u> et vous connecter à votre **espace particulier**.



Figure 2 : Page d'accueil du site impots.gouv.fr

En cliquant sur l'un ou l'autre bouton, vous arrivez sur la page pour vous authentifier.

³ https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-sur-revenu-calendrier?xtor=ES-39-[BIP_COVID-19_20200408]-20200408-[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-sur-revenu-calendrier]



Vous devez vous munir de votre numéro fiscal et de votre mot de passe ou bien vous identifier avec FranceConnect.⁴



Figure 3 : Authentification pour accéder à son espace particulier

→ Si vous n'avez pas encore créer votre espace particulier, consultez la page suivante : <u>https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-espace-</u>particulier#

• Une fois vos <u>codes de connexion renseignés</u>, vous allez accéder à la **page d'accueil de votre espace particulier**.



Figure 4 : Page d'accueil de l'espace particulier

⁴ Pour en savoir plus sur FranceConnect : <u>https://franceconnect.gouv.fr</u>



Après avoir accéder à mon espace particulier, comment télédéclarer mes revenus perçus en 2019 ?

En fonction de votre situation — notamment s'il s'agit ou non de votre première déclaration et dans quelle mesure le prélèvement à la source a été appliqué à ma situation —, les champs à renseigner et les procédures à suivre ont évolué pour cette année 2020.

/!\ Rappel : je déclare mes revenus perçus entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019. Je ne fais pas état de ma situation « actuelle » en 2020 !

Indications relatives au montant à déclarer selon votre régime fiscal

Pour les professionnels libéraux soumis au <u>régime de la micro-</u>entreprise — avec ou sans option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu (VLIR) — (ex. auto-entreprise), je déclare :

- → Le montant de mon chiffre d'affaires c'est-à-dire le montant de <u>l'intégralité de mes recettes annuelles</u> que j'ai perçu dans le cadre de l'exercice de mon activité professionnelle sans déduire aucun frais.
- → <u>C'est l'Administration fiscale qui calculera automatiquement votre abattement forfaitaire de 34%</u> représentatif de vos charges professionnelles, il ne faut donc pas le déduire dans votre déclaration !

Pour les professionnels libéraux soumis au régime de la déclaration contrôlée dit « réel », je déclare :

→ Le montant de mon bénéfice réel — ce montant correspond à votre chiffre d'affaires annuel réduit de vos charges, vous avez obtenu ce montant lorsque vous avez établi votre déclaration de résultats grâce au formulaire 2035.

Pour les professionnels libéraux soumis au régime spécial-BNC, je déclare :

- → Le montant de mon chiffre d'affaires c'est-à-dire le montant de <u>l'intégralité de mes recettes annuelles</u> que j'ai perçu dans le cadre de l'exercice de mon activité professionnelle sans déduire aucun frais.
- → <u>C'est l'Administration fiscale qui calculera automatiquement votre abattement forfaitaire de 34%</u> représentatif de vos charges professionnelles, il ne faut donc pas le déduire dans votre déclaration !

→ Le barème progressif de l'impôt sur le revenu sera appliqué par la suite par l'Administration fiscale sur le montant qu'elle aura obtenu après avoir pris en compte l'ensemble des revenus du foyer fiscal.

Selon ma situation, j'accède à la partie suivante :

- 1. J'ai déjà déclaré mes revenus les années passées, je vérifie les informations pré-remplies concernant ma situation Scénario de déclaration « rapide »
- 2. Il s'agit de ma première déclaration de revenus en ligne



1. J'ai déjà déclaré mes revenus les années passées, je vérifie les informations pré-remplies concernant ma situation – Scénario de déclaration « rapide »

Cette partie m'intéresse notamment si mon foyer fiscal a bénéficié du prélèvement à la source sur l'année 2019.

→ Définition : le foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes concernées par une même déclaration de revenus — par exemple : un couple pacsé et ses enfants à charge.⁵

> Je clique sur le bouton « Accéder à la déclaration en ligne ».

PENSER À DÉCLARER EN LIGNE Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.	Tableau de bord	Prélèvement à la source	Paiements	Documents	Simulations	Données publiques	Achats	Mes contacts	
PENSER À DÉCLARER EN LIGNE Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.									
Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.	r	PENSER À DÉC	LARER EN I	IGNE	2				
		Le service de déclaration N'hésitez pas à utiliser ce	de revenus en ligne service pour sousci	est ouvert. ire votre déclaration	L	Accéder à la	déclaration	en ligne	

Figure 5 : Accéder à la déclaration de ses revenus

J'accède à cette page où l'on m'informe que ma déclaration va faire apparaitre les montants déjà prélevés dans le cadre du prélèvement à la source sur l'année 2019. Je suis également informé que je vais pouvoir modifier les informations saisies.
 Les informations pré-remplies concernent en grande partie les revenus connus de l'Administration fiscale — salaires, indemnités versées par Pôle emploi, revenus de capitaux mobiliers, etc.

Je clique sur le bouton « Commencer » en bas à droite.

impots.gouv.fr	Déclaration de revenus	Madame Nº fiscal Nº d'accès en ligne : O Quitter
Bienve	nue dans la déclaration de revenus en ligne	Consulter l'aide 🛛 💝
Madame Pour la prêlevé á Vénfiez l	première fois cette année, votre déclaration fait apparaître le la source en 2019. es montants pré-remplis et corrigez-les si besoin.	montant pré-rempli de l'impôt déjá
Pour évi site oup	er les erreurs, tout au long du parcours cliquez sur l'icône 💽. s.gouv.fr	Vous pouvez également consulter le

Figure 6 : Page d'accueil de la déclaration de revenus en ligne

⁵ La notion de foyer fiscal est lié à votre situation familiale. Pour en savoir plus : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/votre-situation-de-famille</u>



• J'arrive sur la page suivante qui <u>renseigne d'ores et déjà certaines informations connues</u> de l'Administration fiscale.

► Accueil	Consulter l'alde 🛛 😽	
	Madame Adresse au 1 ^{er} janvier 2020 Née le **********************************	
	Votre déclaration 😰	
	Les montants préremplis peuvent être modifiés.	
	Contribution à l'audiovisuel public	
	Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un ORA téléviseur, cochez la case.	
	Parent isolé	
	Vous étés célibataire, divorce, séparé et, au 1er janvier 2019, vous viviez séul(é) L T avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit (cochez la case)	
	Traitements, salaires	×
	Traitements et salaires connus - Madame 13615 1AJ	En cliquant sur l'icône crayon 🥒,
	Allocations de chômage et de préretraite - Madame 2051 1AP /	 l'usager peut accéder aux données DPR (données de la déclaration
	Prélèvement à la source	pré-remplie).
	Prélèvement à la source déjà payé sur salaires et pensions (correction) - 0 8HV Madame	Le moteur de recherche permet de rechercher d'autres rubriques afin d'ajouter un revenu ou une charge.
	Vous pouvez ajouter un revenu ou une charge à votre déclaration à partir du moteur de recherche ci- dessous	
	ex : 1AJ, Frais de garde Ajouter un revenu / une charge	
	✓ Accéder à plus de rubriques ou signaler un changement Suivant ≥	

Figure 7 : Ma déclaration de revenus pré-remplie par l'Administration

/!\ Le nombre de lignes et le nombre d'informations vont varier, en fonction :

- 1. <u>De la composition de mon foyer fiscal</u> célibataire, marié, pacsé, avec ou sans enfants etc. ;
 - /!\ Attention au numéro de déclarant ! Si vous êtes marié(e) ou pacsé(e) : le déclarant 1 concerne une personne du foyer, le déclarant 2 en concerne une autre ; les revenus doivent donc être répartis en fonction de l'activité professionnelle de chacun. Si vous êtes seul(e) au sein de votre foyer fiscal, vous serez le déclarant 1.
- 2. Des catégories de revenus que perçoit mon foyer fiscal.

▶ J'ai la possibilité de modifier une information saisie en cliquant sur l'icône crayon — voir Figure 7 : Ma déclaration de revenus pré-remplie par l'Administration —, la fenêtre suivante apparaitra — voir Figure 8 : Modification des informations pré-remplies.

Après avoir corriger les informations, je clique sur le bouton « Valider ».

			Le déta affiché se com depuis source.	il des don au niveau pose du re cette anné
Numéro SIRET *	Nom du collecteur (employeur, caisse de retraite)	Montant du revenu Imposable	Montant de la retenue à la source	
2100018	CPAM DE	Connu : 102	Connu : 0	Ē
34326	L III	Connu : 13513	Connu : 0	ŵ
	TOTAL du montant à reporter :	13615	0	_
34326	TOTAL du montant à reporter :	13615	Connu : 0	T votre

Figure 8 : Modification des informations pré-remplies

▶ Voici la liste des catégories revenus que je peux percevoir — en orange sont spécifiés les revenus afférents à votre activité libérale en fonction de régime fiscal, voir <u>Figure 9 : Liste des différentes catégories de revenus</u>.

Afin de renseigner la bonne **catégorie de revenus au titre de mon activité libérale**, il faut au préalable <u>connaitre le régime</u> <u>fiscal pour lequel j'ai opté lors de l'immatriculation de votre entreprise</u>.

- J'ai opté pour le régime de la micro-entreprise avec l'option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu (VLIR), je coche la <u>case n°10</u> « Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu cette option me permet payer mon impôt sur le revenu concernant mon activité libérale avec mes cotisations sociales mensuellement ou trimestriellement tout au long de l'année ;
- 2. J'ai opté pour le régime de la micro-entreprise sans avoir opté pour le VLIR, je coche la <u>case n°15</u> « Revenus non commerciaux <u>professionnels</u> » ;
- 3. J'ai opté pour le régime de la déclaration contrôlée dit « réel » ou pour le régime spécial-BNC, je coche la <u>case</u> <u>n°15</u> « Revenus non commerciaux <u>professionnels</u> ».



REVENUS	8
×	Traitements, salaires 🕜 ==> Si j'ai des revenus issus de mon activité salariée
	Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
	Gains d'actionnariat salarié, salaires
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
al contraction of the second s	Revenus de capitaux mobiliers 🛛 🕜
	Gains de cession de valeurs mobilières, droits sociaux, gains assimilés, plus-values et gains divers 🛛 📀
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non meublée 🛛 🕜
	Revenus fonciers Location non meutilée
	Revenus exceptionnels ou différés
	Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
	Revenus agricoles libératoire de l'impôt sur le revenu (paiement de 2,20% lors de mes déclarations
	sociales à l'URSSAF) Revenus industriels et commerciaux professionnels
	Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locations meublées non professionnelles 🛛 🕜
	Revenus des locations meublées non professionnelles
	Revenus non commerciaux professionnels (2) ==> Si je suis micro entrepreneur et si je n'ai PAS opté
	Revenus non commerciaux non professionnels () régime réel (déclaration contrôlée - dépôt 2035)

Figure 9 : Liste des différentes catégories de revenus

→ Astuce : pour les personnes qui perçoivent des indemnités de Pôle Emploi, celles-ci sont à déclarer dans la <u>catégorie</u> de revenus « Traitements, salaires ».

▶ Je peux utiliser le **moteur de recherche de revenus** pour <u>ajouter des revenus que je dois déclarer mais qui n'apparaissent</u> pas dans les renseignements pré-remplis. Ça peut être le cas lorsque j'ai commencé mon activité libérale dans le courant de l'année 2019.

Les numéros de cases intéressant les professionnels libéraux, selon votre situation, sont les suivants :

		Numéro d	e case ⁶
Régime fiscal	Option	Déclarant 1	Déclarant 2
Déclaration contrôlée dit « réel »	Adhérent à une AGA ⁷	5QC	5RC
Decidiation controlee dit « Teel »	Non-adhérent à une AGA	5QI	5RI
Spécial-BNC	INC		5IQ
	Abattement de 34%	5HQ	5IQ
Micro-entreprise (ex. autoentreprise)	Versement libératoire de l'impôt sur le revenu (VLIR) à hauteur de 2,20%	5TE	5UE

Tableau 1 : Numéros de cases afférents aux catégories de revenus intéressants les professionnels libéraux

⁶ Source : formulaire 2042-C-PRO millésime 2020 <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2042/2020/2042_3042.pdf</u> ⁷ AGA : Association de gestion agréée.



▶ Lorsque que **je rentre l'un de ses numéros de case dans la barre de recherche** pour pouvoir déclarer les revenus perçus correspondant, la fenêtre suivante apparaît.

Je clique alors sur le <u>bouton</u> « **Valider** » en bas à droite pour ajouter cette ligne de revenus à ma déclaration.

→ Astuce : si vous avez commis une erreur en ajoutant une catégorie de revenus, vous pouvez supprimer cliquer sur l'icône poubelle à droite de la ligne concernée.

—	SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAITRE		_	_	SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAITRE
	Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recher 500 Rechercher	rche :			Pour vous elder à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche : STE Rechercher
	Résultat de votre recherche				Résultat de votre recherche
ANN	Votre saisie : 5QC Un seul résultat correspond à votre recherche. Pour continuer cliquez sur « Valider ». La rubrique correspon automatiquement sélectionnée.	dante sera		A	Votre salsie : STE Un seul résultat correspond à votre recherche. Pour continuer cliquez sur « Valider ». La rubrique correspondante sera automatiquement sélectionnée.
REV		Valider ►		K	▲Annuler Valider ►

Figure 10 : Recherche pour régime de la déclaration contrôlée

Figure 11 : Recherche pour le régime de micro-entreprise avec VLIR

 <u>Si j'ai rajouté une catégorie de revenu</u> et après avoir cliqué sur le bouton « Suivant », le détail de cette catégorie de revenu va alors apparaître dans la fenêtre qui suit selon la catégorie de revenus que j'ai sélectionnée.

Je dois alors **remplir les cases correspondant à ma situation** — voir Tableau 1 : Numéros de cases afférents aux catégories de revenus intéressants les professionnels libéraux.

/I\ je remplis toujours la case « Durée de l'exercice nombre de mois » peu importe mon régime fiscal si j'ai sélectionné la catégorie de revenu « Revenus non commerciaux professionnels ».

<u>Catégorie de revenu</u> :	VOS REVENUS REVENUS REVENUS REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES
Revenus non commerciaux	Notice
professionnels	REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS
<u>Régime fiscal concerné</u> :	Notice
Spécial BNC	PRÉNOM NOM
- Special-BINC	Durée de l'exercice nombre de mois 5XI
- Micro-entreprise sans option	Régime déclaratif spécial ou micro-BNC
pour le VLIR	Revenus nets exonérés 5HP régimes zonés articles 1417. Il bidu code général des impôts
	Revenus imposables 5HQ
Montant à déclarer dans la case	Recettes brutes sans deduire aucun abattement
5HQ ou 5IQ : montant du chiffre	Plus-values nettes à court terme 5HV
d'affaires annuel = total des	Moins-values nettes à court terme 5KZ
recettes annuelles (sans enlever	Plus-values nettes à long terme 5HR
	Moins-values nettes à long terme 5HS
de charges et/ou sans enlever	
l'abattement de 34%)	Figure 12 : Déclaration de revenus pour les micro-entrepreneurs sans VLIR et le régime



Catégorie de revenu :

Revenus non commerciaux professionnels

<u>Régime fiscal concerné</u> :

- Régime de la déclaration contrôlée dit « réel »

Montant à déclarer dans la case 5QC ou 5RC (adhérent AGA) ou 5QI ou 5RI (non-adhérent AGA) : bénéfice réel annuel montant calculé dans le formulaire 2035 (déclaration de résultat de mon entreprise).

Catégorie de revenu :

Micro-entrepreneur (autoentrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu

<u>Régime fiscal concerné</u> :

- Micro-entreprise avec option pour le VLIR

Montant à déclarer dans la case <u>STE ou 5UE</u> : montant du chiffre d'affaires annuel = total des recettes annuelles (sans enlever de charges et/ou sans enlever l'abattement de 34%).

Régime de la déclaration contrôlée					
		OGA / VISEUR		SANS	
Revenus exonérés	5QB	0	5QH	6	2
régimes zonés articles 1417, II, b du code général des impôts	500	Î	501	6	~
Revenus imposables cas général		-		-	_
 dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnité d'assurance pour perte d'élément d'actif 	s 5XP	1	5XQ	1	8
odont moins-values à court terme	5XH	1	5XL	6	8
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents articles 182Abis et 182B du code général des impôts	5XJ		5XK		
Revenus nets de la cession ou concession	5QA				
de brevets et assimilés taxables à 10 %	SOF	Î	50K	6	9
Déficits y compris inventeurs non professionnels	JAL		Jun	-	
Plus-values nettes à long terme	5QD	0			
Jeunes créateurs : abattement 50%	5QL				
Agents généraux d'assurance : Indemnité de cessation d'activité	5QM				

Figure 13 : Déclaration de revenus pour le régime de la déclaration contrôlée dit « réel »

VOS REVENUS	
REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES	
	Notice
MICRO-ENTREPRENEUR (auto-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉI REVENU	RATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE
	Notice
Revenus industriels et commerciaux Chiffre d'affaires brut	PRÉNOM NOM
Ventes de marchandises et assimilées	5TA
Prestations de services et locations meublées	5TB
Revenus non commerciaux	
Recettes brutes	5TE

Figure 14 : Déclaration de revenus pour les micro-entrepreneurs



▶ J'accède ensuite au récapitulatif des éléments que j'ai renseignés. Ma démarche n'est pas pour autant terminée.

	Madame Née le 28/1) Célibataire (ou vivant en union libre) Personnes à charge : 0	Adresse au 1 ^{er} janvier 2020
Votre déclara	<i>Résumé de votr</i> tion en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cli	e déclaration quant sur le bouton en bas de cet écran.
Contribu Au 1er janvie	ition à l'audiovisuel public er 2020, au moins une de vos résidences (principale	ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.
Déclarat	ion de revenus	
Traitements	s, salaires	
1 AJ 1 AP	Salaires - Déclarant 1 Autres revenus imposables - Déclarant 1	13615 2051
Pensions, r	etraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux	
1 AS	Pensions, retrait PERP avec abattement - 0	Déclarant 1 10000
Prélèvemen	tà la source	
8 HV	RAS sur salaires et pensions - déclarant 1	0
Estimation Solde à pay détail du ca	de votre impôt net après crédits d'impôt : 1 825 er : 1 825 € Icul	€

Figure 15 : Récapitulatif des éléments renseignés à l'étape précédente

▶ Sur cette même page, on me demande de renseigner/modifier votre RIB si cela n'est pas fait — cette information est obligatoire. Je dois également <u>cocher obligatoirement la case</u> « J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source ».

Relevé d'Identité Bancaire		
(France ou pays de la zone SEPA)		
La saisie du relevé d'identité bancaire est obligatoire		La saisie du RIB est obligatoin
Civilité, Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte Modifier	•	mesure de sécurité, les coordonnées bancaires déjà connues de l'administration so
IBAN - Identifiant international de compte FR76 1558 9335 380X XXXX XXX4 076		partiellement masquées. L'usager doit accepter l'utilisat
BIC - Identifiant international de l'établissement CMBRFR2BXXX		de ses coordonnées bancaires Cette acceptation vaut manda
J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source. En savoir plus		
Adresse électronique 🕜		
Madame		
teleirtest@gmail.com		
Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration		
vous cles sur le point de terminer voire deolaration		
Retour à l'écran précédent Signer ma déclaration	tion	
Accéder à plus de rubriques ou signaler un changement	tion	

Figure 16 : Renseignement du RIB et signature de la déclaration



Après avoir signé ma déclaration, la fenêtre suivante apparait.

On m'indique :

- 1. Que je vais recevoir un accusé de réception de ma déclaration à l'adresse email indiquée ;
- 2. Que je peux télécharger mon avis de déclaration au format pdf ;
- 3. Mon taux de prélèvement à la source effectif à compter du 1^{er} septembre 2020 ;
- 4. Que je peux adapter directement mon taux de prélèvement à la source.

Consult	er l'aide 🛛 🛛
Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étapes Renseignements Revenus Résumé et préalables personnels et charges signature Merci pour votre déclaration en ligne	Fin de déclaration
Un courriel de confirmation vous a été envoyé à <u>teleirtest@gmail.com</u> Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'au 11/06/2020.	L'usager reçoit aussitôt un courri de confirmation. Pour le consulter, cliquer <u>ici</u> .
Votre avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu Retrouvez-le dans votre espace particulier. (2)	Sur cet ecran, il peut : - consulter son avis au format PD - accéder au détail du calcul du ta - accéder au site de gestion du prélèvement à la source
Votre prélèvement à la source applicable au 1er septembre 2020	
Le taux de prélèvement à la source qui sera appliqué au 1er septembre 2020 par les organismes revenus est de : 5,1 %. En savoir plus s	s vous versant des sur le calcul du taux ?
Si vous le souhaitez, vous pouvez adapter votre prélèvement à la source : à la source	prélèvement

Figure 17 : Fin de la déclaration des revenus

→ Accédez à la partie : Après avoir effectué ma déclaration de revenus, que se passe-t-il ?

→ Astuce : la DGFiP a mis en place une maquette interactive qui sert à vous guider pas à pas quelle que soit la démarche <u>que vous devez effectuer</u> sur votre espace particulier de la plateforme <u>www.impots.gouv.fr</u>, n'hésitez pas à aller la consulter : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/fichiers/didacticiels/partenaires/services en ligne/part/</u>



2. Il s'agit de ma première déclaration de revenus en ligne

▶ Après m'être connecté(e) à mon espace particulier — voir Comment accéder à mon espace particulier pour faire ma déclaration de revenus en ligne ? —, je clique sur le bouton « Accéder à la déclaration en ligne ».

Tableau de bord	Prélèvement à la source	Paiements	Documents	Simulations	Données publiques	Achats	Mes contacts	
r	PENSER À DÉC	LARER EN L	IGNE	2				
	Le service de déclaration N'hésitez pas à utiliser ce :	de revenus en ligne service pour souscr	est ouvert. ire votre déclaration.		Accéder à la	déclaration	en ligne	

Figure 18 : Accéder à la déclaration de ses revenus

▶ J'arrive sur la page d'information suivante, après en avoir pris connaissance, je clique sur le <u>bouton</u> « Commencer » en bas à droite.

	Consulter l'aide 🛛 💝
enue dans la déclaration de revenus en ligne	
ur	
première fois cette année, votre déclaration fait apparaître le à la source en 2019. les montants pré-remplis et corrigez-les si besoin.	montant pré-rempli de l'impôt déjà
iter les erreurs, tout au long du parcours cliquez sur l'icône 🛞. ps.gouv.fr	Vous pouvez également consulter le
	Commencer
	enue dans la déclaration de revenus en ligne ur a première fois cette année, votre déclaration fait apparaître le à la source en 2019. les montants pré-remplis et corrigez-les si besoin. iter les erreurs, tout au long du parcours cliquez sur l'icône _s .

Figure 19 : Information préalable à la déclaration de revenus

Ensuite, il m'est demandé si je souhaite effectuer un changement concernant ma situation familiale/maritale renseignée

Je clique sur « <u>Oui</u> » si **je suis concerné(e)** — cette modification doit être réalisée avant de procéder à la déclaration de revenus car elle est prise en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu.



document : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/fichiers/didacticiels/partenaires/services en ligne/part/index.html</u>. Cliquez sur le bouton bleu « Déclarer » sur le côté droit puis cliquez sur le bouton vous intéressant à la ligne « Saisie de la déclaration - changement de la situation de famille » et suivez les différentes étapes.

Je clique sur « Non » si ma situation familiale/maritale n'a pas changé.

Étape 1 Étapes préalables		Étape 2 Renseignements personnels	\geq	Étape 3 Revenus et charges		Étape 4 Résumé et signature	\geq	Étape 5 Fin de déclaration
			Déclarat	tion des reven	us 2019			
								en savoir 🕀
Souhaitez-vous	signaler pou	r l'année 2019	un mariage	, un divorce, un	décès ou to	out événement	relatif à un	en savoir 🕣 Pacs ?
Souhaitez-vous (Si vous souhait Un lien vous ser	signaler pou ez déclarer u a présenté à	r l'année 2019 n changement d la fin de votre d	un mariage de situation éclaration.)	, un divorce, un de famille pour	décès ou to 2020, utilise	out événement z « Gérer mon	relatif à un prélèvemen	en savoir 🕣 Pacs ? tà la source ».
Souhaitez-vous (Si vous souhait Un lien vous ser	signaler pou ez déclarer u ra présenté à	r l'année 2019 n changement (la fin de votre d	un mariage de situation éclaration.)	e , un divorce, un de famille pour	décès ou to 2020, utilise	out événement z « Gérer mon	relatif à un prélèvemen	en savoir 💮 Pacs ? t à la source ».

Figure 20 : Modification préalable de mon changement de situation familiale/maritale

▶ Cette fenêtre apparait pour <u>m'informer du début de la déclaration</u>. Je suis également informé(e) que je pourrais joindre les documents justificatifs nécessaires à compter de l'étape n°3 et j'aurai toujours la possibilité de revenir en arrière avant de valider ma déclaration.

J'appuie sur le <u>bouton</u> « Suivant ».

Étape 1 Étapes préalables	Étape 2 Renseignements personnels	Étape 3 Revenus et charges	Étape 4 Résumé et signature	Étape 5 Fin de déclaration
	Décla	ration des revenus 201	9	
Vous pouvez mainte À partir de l'étape 3, des annexes, situé Les données que v aurez toujours la po votre déclaration.	nant remplir votre déclaration des vous pouvez ajouter ou supprimer à gauche de l'écran. ous aurez saisies seront automati ssibilité de les corriger pendant la	revenus. r une déclaration annexe er iquement enregistrées lors saisie, voire de les modifié	n utilisant le bouton de sélec s du passage à la page sui er ultérieurement, y compris	tion des rubriques et rante. Toutefois, vous après la signature de
✓ Précédent				Suivant ►

Figure 21 : Information préalable à la déclaration



J'arrive sur le premier volet d'informations à vérifier concernant mon état civil.

→ Astuce : pour vous aider et/ou avoir plus de renseignements concernant cette rubrique, cliquez sur le bouton « Notice » en haut à droite.

Déclaration individuelle d	es revei	nus 2019 - Déclaration principale	
<u> </u>	Liberté - Eg REPUBLIQ	afte - Fautemai Le FRANCAISE	Suivant ►
DECLARATION		S REVENUS 2019	
V01		ATCIVIL	Notice
Civillé	Monsieu	r	
Nom de naissance			
Prénoms dans l'ordre de l'état civil			
Date de naissance			
	1	/mm/aaaa	
Lieu de naissance	87	LIMOGES	
	Dépt	Commune ou pays si né(e) à l'étranger	
	Nindiqu	ez pas votre prénom	
Nom auquel vos courriers seront adressés	-		

Figure 22 : Renseignements concernant l'état civil

▶ Puis sur le <u>2nd volet d'informations</u> concernant **mon adresse au 1^{er} janvier 2020** — *c'est-à-dire mon domicile principal*.

Si j'ai changé d'adresse entre 2019 et 2020, je coche la case correspond à ma situation :

- 1. J'ai déménagé dans le courant de l'année 2019 je coche la case 1 ;
- 2. J'ai déménagé à compter du 1^{er} janvier 2020 *je coche la case 2.*

Je clique sur le bouton « Suivant » lorsque les informations renseignées sont les bonnes.

* et rue			
omplément d'a	dresse		
ode postal	87400	Commune	
	Cette a	CHANGEMENT D'ADRESSE : adresse n'est pas mon adresse au 1 ^{er} janvier 2020 (car j'ai déménagé e éménagé en 2020	en 2019)

Figure 23 : Renseignements concernant le domicile principal



▶ J'arrive ensuite sur une fenêtre m'indiquant de <u>renseigner ma situation</u> — à savoir si je dispose d'une télévision dans ma résidence principale et/ou secondaire — afin d'établir le montant de ma contribution à l'audiovisuel public.

Je coche la case uniquement si je ne dispose pas télévision dans ma résidence et dans ma/mes résidences secondaires.

Étape 1 Étapes préalables	Ètape 2 Renseignements personnels	Étape 3 Revenus et charges	Étape 4 Résumé et signature	Étape 5 Fin de déclaration
	Déclaration individuell	e des revenus 2019 - De	éclaration principale	
 Précédent 				Suivant •
	CONTRIBUTI	ON À L'AUDIOVISU	EL PUBLIC	Notice
Si aucune de vos rési En savoir plus	idences (principale ou seconda	ire) n'est équipée d'un télé	iviseur, cochez la case.	ORA

Figure 24 : Information nécessaire au calcul de la contribution à l'audiovisuel public

▶ Puis, je dois renseigner si j'agis en tant que **mandataire ou tiers de confiance pour un autre contribuable**. Si c'est le cas, je coche la case correspondante à ma situation.

Si je ne remplis pas la déclaration en tant que mandataire ou tiers de confiance, je ne coche rien.

Je clique sur le <u>bouton</u> « **Suivant** » pour continuer ma déclaration.

IFIANCE	
	Notice
П ОТА	
(Suivant
	IFIANCE

Figure 25 : Renseignement nécessaire aux mandataires et aux tiers de confiance effectuant la déclaration pour autrui

• J'arrive sur la page concernant la composition de mon foyer fiscal.

Je renseigne la situation relative à mon foyer fiscal au 1^{er} janvier 2019, je coche les cases uniquement si je suis concerné(e).



Je coche la case correspondante à la section « **parent isolé** » <u>si j'étais dans cette situation au 1^{er} janvier 2019</u> — quand bien même je me serais marié(e) ou pacsé(e) après le 1^{er} janvier 2019.

Étape 1 Étapes préalables	Renseignements personnels	Étape 3 Revenus et charges	Étape 4 Résumé et signature	Étape 5 Fin de déclaration
	Déclaration individuel	le des revenus 2019 - L	Déclaration principale	
< Précédent				Suiv
				C. Samoon
-	VOTR	E SITUATION FAMIL		
SITUATION DU FOYER	ISCAL AU 1er ianvier 2	019		
				N
 VOUS ÉTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 	u vivant en union libre))			
 VOUS ÉTES : Célibataire (e Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar 	u vivant en union libre)) vier 2019 (ou au 31 décembre 2	2019 en cas de divorce / :	séparation / rupture de Pac	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (c Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar o majeur non rattaché à vo o u décédé après l'âge di 	u vivant en union libre)) rier 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits de	2019 en cas de divorce / : m propre) e guerre.	séparation / rupture de Pac	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar o majeur non rattaché à vo o u décédé après l'âge du Vous avez élevé cet enfant p 	u vivant en union libre)) rier 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits de endant au moins cinq années a	2019 en cas de divorce / s m propre) e guerre. nu cours desquelles vous	séparation / rupture de Pac viviez seul(e).	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar o majeur non rattaché à vo o u décédé après l'âge du Vous avez élevé cet enfant p Vous ne viviez pas seul(e) au 	u vivant en union libre) irer 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits de indant au moins cinq années a 1 ^{er} janvier 2019	2019 en cas de divorce / : n propre) e guerre. nu cours desquelles vous	séparation / rupture de Pac viviez seul(e).	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jan majeur non rattaché à vo ou décédé après l'âge di Vous avez élevé cet enfant p Vous ne viviez pas seul(e) au Titulaire d'une pension (m d'invalidité ou de la carte 	u vivant en union libre) irer 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits d endant au moins cinq années a 1 ^{er} janvier 2019 litaire, accident du travail) pou mobilité inclusion (CMI) inva	2019 en cas de divorce / s m propre) e guerre. nu cours desquelles vous r invalidité d'au moins ulidité.	séparation / rupture de Pac viviez seul(e). 40 % ou de la carte	▶ s en 2019) et vous avez □ □
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar o majeur non rattaché à w o u décédé après l'âge d Vous avez élevé cet enfant p Vous ne viviez pas seul(e) au Titulaire d'une pension (m d'invalidité ou de la carte 	u vivant en union libre) irer 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits d endant au moins cinq années a 1er janvier 2019 litaire, accident du travail) pou mobilité inclusion (CMI) inva	2019 en cas de divorce / s m propre) e guerre. nu cours desquelles vous r invalidité d'au moins lidité.	séparation / rupture de Pac viviez seul(e). 40 % ou de la carte	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jan majeur non rattaché à wu ou décédé après l'âge d Vous avez élevé cet enfant p Vous eviviez pas seul(e) au Titulaire d'une pension (m d'invalidité ou de la carte 	u vivant en union libre) irer 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits d endant au moins cinq années a 1 ^{er} janvier 2019 litaire, accident du travail) pou mobilité inclusion (CMI) inva	2019 en cas de divorce / : m propre) e guerre. nu cours desquelles vous r invalidité d'au moins liidité.	séparation / rupture de Pac viviez seul(e). 40 % ou de la carte	s en 2019) et vous avez
 VOUS ÊTES : Célibataire (Date du mariage : 09 / 10 / 201 Vous viviez seul(e) au 1^{er} jar majeur non rattaché à vu ou décédé après l'âge d vous avez élevé cet enfant p Vous ne viviez pas seul(e) au Titulaire d'une pension (m d'invalidité ou de la carte PARENT ISOLÉ 	u vivant en union libre) irer 2019 (ou au 31 décembre 2 tre foyer (ou mineur en son nor 16 ans ou par suite de faits de endant au moins cinq années a 1 ^{er} janvier 2019 litaire, accident du travail) pou mobilité inclusion (CMI) inva	2019 en cas de divorce / s m propre) e guerre. nu cours desquelles vous r invalidité d'au moins liidité.	séparation / rupture de Pac viviez seul(e). 40 % ou de la carte	s en 2019) et vous avez

Figure 26 : Situation de mon foyer fiscal au 1er janvier 2019 et la situation de "parent isolé"

▶ Je renseigne ensuite **le nombre de personne à la charge du foyer fiscal** — enfant marié de moins de 18 ans ou handicapé ; enfants en résidence alternée ou à charge partagée non marié de moins de 18 ans ou handicapé ; autre personne invalide à charge vivant sous votre toit.

Je clique sur le/les bouton(s) « Déclarer » uniquement si je suis concerné(e).

		Noti
Indi	uez les informations relatives à vos enfants et aux autres personnes comptées à charges ou ratt	achées
Enfant	non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2019) ou handicapés quel que	soit l'âge
Vous Décl	avez déclaré aucun enfant dans cette catégorie. rer un enfant à charge	
Enfant: 31.12.2	en résidence alternée ou à charge partagée, non mariés de moins de 18 ans <i>(nés du 1.</i> 19) ou handicapés quel que soit l'âge	1.2001 au
Vous	'avez déclaré aucun enfant dans cette catégorie.	
Autres	personnes invalides à charge, vivant sous votre toit	
Vous	'avez déclaré aucune personne dans cette catégorie.	
Diel	ror une personne à charge	

Figure 27 : Personnes à charge du foyer



▶ Enfin, pour cette partie, je précise à l'Administration fiscale si des personnes sont rattachées à mon foyer fiscal — *enfants majeurs et/ou mariés ou les étudiants.* Je clique sur les boutons « Ajouter un enfant » uniquement si je suis concerné(e) par l'une ou plusieurs des catégories de renseignements.

Je clique sur le <u>bouton</u> « **Suivant** » en bas à droite après avoir renseigner les bonnes informations.

		Not
Infants célibataires	s (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfants	
Vous n'avez déclaré a	aucune personne dans cette catégorie.	
Enfants mariés / pao	csés et enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)	
Vous n'avez déclaré a	aucune personne dans cette catégorie.	
Petits enfants en ré	isidence alternée	
Vous n'avez déclaré a	aucune personne dans cette catégorie.	
Ajouter un enfant		
Ajouter un enfant		

Figure 28 : Les personnes rattachées au foyer fiscal

Cet <u>encadré</u> va alors apparaître, j'en prends connaissance, je clique sur le <u>lien</u> « fiches pratiques » pour me renseigner sur les différentes catégories de revenus imposables.

Je clique ensuite sur le <u>bouton</u> « **OK** ».



Figure 29 : Encadré d'information préalable à la déclaration des revenus 2019



▶ J'arrive à l'<u>étape 3</u> concernant la déclaration de **mes revenus perçus en 2019**.

S'il s'agit de ma première déclaration de revenus, aucun champ — *ou très peu* — ne sera renseigné. Il convient que je sélectionne les bonnes catégories de revenus me concernant.

Je peux rechercher directement une catégorie de revenus grâce au moteur de recherche intelligent.

Je clique sur le <u>bouton</u> « **Déclarations ANNEXES** » pour joindre toute pièce justifiant de ma situation.



Figure 30 : Moteur de recherche de catégorie de revenus et joindre les pièces justificatives annexes

▶ La liste des différentes catégories de revenus apparait plus bas — voir Figure 31 : Liste des différentes catégories de revenus.

Je coche les cases correspondantes aux catégories de **revenus que j'ai perçu entre le 1**^{er} **janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.

<u>Pour les revenus concernant votre activité libérale</u>, nous vous les avons mentionnés en **orange**. Afin de cochez la bonne case, il me faut **connaitre le régime fiscal pour lequel j'ai opté lors de l'immatriculation** de votre entreprise.

- J'ai opté pour le régime de la micro-entreprise avec l'option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu (VLIR), je coche la <u>case n°10</u> « Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu cette option me permet de payer l'impôt sur le revenu concernant mon activité libérale avec mes cotisations sociales mensuellement ou trimestriellement tout au long de l'année ;
- 2. J'ai opté pour le régime de la micro-entreprise sans avoir opté pour le VLIR, je coche la <u>case n°15</u> « Revenus non commerciaux professionnels » ;
- 3. J'ai opté pour le régime de la déclaration contrôlée dit « réel » ou pour le régime spécial-BNC, je coche la <u>case</u> <u>n°15</u> « Revenus non commerciaux professionnels ».



REVENUS 💐

	Traitements, salaires 🛛 👔 ==> Si j'ai des revenus issus de mon activité salariée
	Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux 🛛 🕜
	Gains d'actionnariat salarié, salaires 🛛 🕜
	Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif 🛛 🕜
-	Revenus de capitaux mobiliers 🛛 🕜
	Gains de cession de valeurs mobilières, droits sociaux, gains assimilés, plus-values et gains divers 🛛 🕜
	Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non meublée 🛛 🕜
	Revenus exceptionnels ou différés 🛛 🕜
	Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
	Revenus agricoles () libératoire de l'impôt sur le revenu (paiement de 2,20% lors de mes déclarations
	sociales à l'URSSAF) Revenus industriels et commerciaux professionnels
	Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locations meutilées non professionnelles 🛛 📀
	Revenus des locations meublées non professionnelles
	Revenus non commerciaux professionnels 💿 ==> Si je suis micro entrepreneur et si je n'ai PAS opté
	Revenus non commerciaux non professionnels (2) pour le versement libératoire OU si je suis PL au régime réel (déclaration contrôlée - dépôt 2035)

Figure 31 : Liste des différentes catégories de revenus

→ Astuce : pour les personnes qui perçoivent des indemnités de Pôle Emploi, celles-ci sont à déclarer dans la <u>catégorie</u> de revenus « Traitements, salaires ».

Quand je clique sur le point d'interrogation à côté de chaque catégorie de revenus, la fenêtre suivante apparaît. Il s'agit de la partie version papier correspondant à la catégorie de revenus sélectionnée. Cette fenêtre peut m'aider pour retrouver les sous-catégories d'éléments que je dois déclarer et précise les numéros de cases correspondants.

• •		⊜ cfspart.in	npots.gouv.fr		
Cette rubrique se	trouve sur la pag	ge 1 de la déclaration	n de revenus papier n° 2	042 C PRO	
MICRO-ENTREPRENEUR	(auto-entrepreneur) A	YANT OPTÉ POUR LE VERSEM	ENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SU	R LE REVENU	
Bernard in Architele et al.		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE	
Chitte dafatares but Ventes de marchandises Prestations de services el Revenus non commerci Recettes brutes	et assimilées Locations meublées aux	STA	SUR	SVR	ains divers
_		Ferr	ner Þ		
	M	icro-entrepreneur (au	to-entrepreneur) ayant opté	pour le versement libératoire d	e l'impôt sur le revenu

Figure 32 : Précisions sur les catégories de revenus en cliquant sur le point d'interrogation



Astuce : si vous souhaitez utiliser le moteur de recherche de revenus — voir Figure 30 : Moteur de recherche de catégorie de revenus et joindre les pièces justificatives annexes —, vous pouvez rentrer directement le numéro de case concernant votre situation.

		Numéro d	e case ⁸
Régime fiscal	Option	Déclarant 1	Déclarant 2
Déclaration contrôlée dit « réel »	Adhérent à une AGA ⁹	5QC	5RC
	Non-adhérent à une AGA	5QI	5RI
Spécial-BNC		5HQ	5IQ
	Abattement de 34%	5HQ	5IQ
Micro-entreprise (ex. autoentreprise)	Versement libératoire de l'impôt sur le revenu (VLIR) à hauteur de 2,20%	5TE	5UE

Tableau 2 : Numéros de cases afférents aux catégories de revenus intéressants les professionnels libéraux

▶ Lorsque que **je rentre l'un de ses numéros de case dans la barre de recherche** pour pouvoir déclarer les revenus perçus correspondant, la fenêtre suivante apparaît.

Je clique alors sur le bouton « Valider » en bas à droite pour ajouter cette ligne de revenus à ma déclaration.

Pour vous aider à trouver les cases qui vous c	oncernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :
5QC	Rechercher
Résultat de votre recherche	
Votre saisie : 5QC	
Un seul résultat correspond à votre recherche. Pour automatiquement sélectionnée.	continuer cliquez sur « Valider ». La rubrique correspondante sera



	rai todo aldor a source los casos qui todo concernent, todo p	ouvez utiliser le moteur de recherche :
	5TE	Rechercher
• •	<u>.</u>	
Résu	ltat de votre recherche	
Votre s	aisie : 5TE	
Votre sa Un seul automat	aisle : 5TE résultat correspond à votre recherche. Pour continuer cliquez sur « iquement sélectionnée.	Valider ». La rubrique correspondante sera

Figure 34 : Recherche pour le régime de micro-entreprise avec VLIR

⁸ Source : formulaire 2042-C-PRO millésime 2020 <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2042/2020/2042_3042.pdf</u> ⁹ AGA : Association de gestion agréée.



<u>Après avoir coché la case correspondant au revenu professionnel que j'ai perçu en 2019</u> et avoir cliqué sur le bouton
 « Suivant » — voir Figure 31 : Liste des différentes catégories de revenus — le détail de cette catégorie de revenu va alors
 apparaître dans la fenêtre qui suit selon la catégorie de revenus que j'ai sélectionné.

Je dois alors **remplir les cases correspondant à ma situation** — voir Tableau 2 : Numéros de cases afférents aux catégories de revenus intéressants les professionnels libéraux.

/!\ je remplis toujours la case « Durée de l'exercice nombre de mois » peu importe mon régime fiscal <u>si j'ai sélectionné la catégorie de revenu</u> <u>« Revenus non commerciaux professionnels »</u>.

Catégorie de revenu :

Revenus non commerciaux professionnels

<u>Régime fiscal concerné</u> :

- Spécial-BNC
- Micro-entreprise sans option pour le VLIR

Montant à déclarer dans la case <u>5HQ ou 5IQ</u> : montant du chiffre d'affaires annuel = total des recettes annuelles (sans enlever de charges et/ou sans enlever l'abattement de 34%)

VOS RI	EVENUS
REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS	NON SALARIÉES
	Notice
REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS	
	Notice
	PRÉNOM NOM
Durée de l'exercice nombre de mois	5XI
Régime déclaratif spécial ou micro-BNC	
Revenus nets exonérés	5HP
Revenus imposables	5НQ
Recettes brutes sans déduire aucun abattement	
Plus-values nettes à court terme	5HV
Moins-values nettes à court terme	5KZ
Plus-values nettes à long terme	5HR
Moins-values nettes à long terme	5HS

Figure 35 : Déclaration de revenus pour les micro-entrepreneurs sans VLIR et le régime spécial-BNC

-	00	A / VISEUR		SANS
Revenus exonérés	5QB	0	5QH	
regimes zones articles 1417, II, b du code general des impots Revenus imposables cas général	5QC	Î	5QI	
dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XP	/	5XQ	
dont moins-values à court terme	5XH	0	5XL	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents articles 182Abis et 182B du code général des impôts	5XJ		5XK	
Revenus nets de la cession ou concession je brevets et assimilés <i>faxables à 10 %</i>	5QA			
Déficits y compris inventeurs non professionnels	5QE		5QK	
Plus-values nettes à long terme	5QD	0		
Jeunes créateurs : abattement 50%	5QL			
Agents généraux d'assurance : Indemnité de cessation d'activité	5QM			

Figure 36 : Déclaration de revenus pour le régime de la déclaration contrôlée dit « réel »

Catégorie de revenu :

Revenus non commerciaux professionnels

<u>Régime fiscal concerné</u> :

- Régime de la déclaration contrôlée dit « réel »

Montant à déclarer dans la case 5QC ou 5RC (adhérent AGA) ou 5QI ou RI (non-adhérent AGA) : bénéfice réel annuel montant calculé dans mon formulaire 2035 de déclaration de résultat de mon entreprise.



Catégorie de revenu :

Micro-entrepreneur (autoentrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu

<u>Régime fiscal concerné</u> :

- Micro-entreprise avec option pour le VLIR

Montant à déclarer dans la case <u>5TE ou 5UE</u> : montant du chiffre d'affaires annuel = total des recettes annuelles (sans enlever de charges et/ou sans enlever l'abattement de 34%).

VOS REVENUS	
REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES	
	Notice
MICRO-ENTREPRENEUR (auto-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIB REVENU	ÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE
	Notice
Revenus industriels et commerciaux Chiffre d'affaires brut	PRÉNOM NOM
Ventes de marchandises et assimilées	5TA
Prestations de services et locations meublées	5TB
Revenus non commerciaux	
Recettes brutes	5TE

Figure 37 : Déclaration de revenus pour les micro-entrepreneurs

▶ Je dois ensuite renseigner si j'ai des charges déductibles de mon impôt sur le revenu, si je possède un ou plusieurs comptes bancaires à l'étranger, si je suis non-résident(e) ou si je suis concerné(e) par l'impôt sur la fortune immobilière. Je coche les cases uniquement si je suis concerné(e).

/!\ Attention : il ne s'agit en aucun cas des charges afférentes à votre entreprise — par exemple, si vous avez une micro-entreprise ne mentionnez pas les charges telles que les cotisations sociales liées à votre activité ou encore les achats que vous effectuez dans le cadre de votre activité car vous bénéficiez d'ores et déjà de l'abattement de 34% englobant l'intégralité de vos charges d'activité.

Je clique sur le <u>bouton</u> « **Suivant** » en bas à droite une fois que j'ai renseigné les bonnes informations afférentes à ma situation.

	Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), charges et imputations diverses 🕜
	Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.
	Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard) 🛛 🕜
	Travaux dans l'habitation principale : dépenses pour la transition énergétique 🛛 📀
	Investissements Outre-Mer 🛛 🕜
IVERS	
	Comptes à l'étranger, reprise de réductions ou de crédit d'impôt
ON-RÉ	SIDENTS
	Retenue à la source des non-résidents 🕜
	IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE
Si votre pa	trimoine net imposable au 1er janvier 2020 est supérieur à 1 300 000 €, veuillez cocher la case suivante. Impôt sur la fortune immobilière ⑦

Figure 38 : Déclaration des charges et autres informations



▶ J'accède ensuite au récapitulatif des éléments que j'ai renseignés. <u>Ma démarche n'est pas pour autant terminée</u>.

	Née le 28/1)	
(Célibataire (ou vivant en union libre) Personnes à charge : 0	
Votre déclaratio	Résumé de vot on en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en	re <i>déclaration</i> Siquant sur le bouton en bas de cet écran.
Contribut Au 1er janvier	Ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.
Contribut Au 1er janvier Déclaratio	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.
Contribut Au 1er janvier Déclaratio Traitements,	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus salaires	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.
Contribut Au 1er janvier Déclaratio Traitements, 1 AJ 1 AP	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus salaires Salaires - Déclarant 1 Autres revenus imposables - Déclarant 1	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur. 13615 2051
Contribut Au 1er janvier Déclaratio Traitements, 1 AJ 1 AP Pensions, rel	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus salaires Salaires - Déclarant 1 Autres revenus imposables - Déclarant 1 traites, rentes, rentes viagères à titre onéreux	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur. 13615 2051
Contribut Au 1er janvier Déclaratio Traitements, 1 AJ 1 AP Pensions, ref 1 AS	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus salaires Salaires - Déclarant 1 Autres revenus imposables - Déclarant 1 traites, rentes viagères à titre onéreux Pensions, retrait PERP avec abattement.	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur. 13615 2051 - Déclarant 1 10000
Contribut Au 1er janvier Déclaratie Traitements, 1 AJ 1 AP Pensions, rel 1 AS Prélèvement	ion à l'audiovisuel public 2020, au moins une de vos résidences (principa on de revenus salaires Salaires - Déclarant 1 Autres revenus imposables - Déclarant 1 traites, rentes, rentes viagères à titre onéreux Pensions, retrait PERP avec abattement à la source	le ou secondaire) est équipée d'un téléviseur. 13615 2051 - Déclarant 1 10000

Figure 39 : Récapitulatif des éléments renseignés à l'étape précédente

▶ Sur cette même page, on me demande de renseigner/modifier votre RIB si cela n'est pas fait — cette information est obligatoire. Je dois également <u>cocher obligatoirement la case</u> « J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source ».

l a aninin du salavé di dantité kananing ant ablimatoire	la aciaia du DID act ablicataire
Civilité, Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte Modifier	La saisie du RIB est obligatoire mesure de sécurité, les coordonnées bancaires déjà connues de l'administration so partiellement masquées.
IBAN - Identifiant international de compte FR76 1558 9335 380X XXXX 4 076	L'usager doit accepter l'utilisat
BIC - Identifiant international de l'établissement CMBRFR2BXXX	Cette acceptation vaut mandal
J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.	
Adresse électronique 🕐	
Madame	
teleirtest@gmail.com	
teleirtest@gmail.com	
Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration	

Figure 40 : Renseignement du RIB et signature de la déclaration



Après avoir signé ma déclaration, la fenêtre suivante apparait.

On m'indique :

- 1. Que je vais recevoir un accusé de réception de ma déclaration à l'adresse email indiquée ;
- 2. Que je peux télécharger mon avis de déclaration au format pdf ;
- 3. Mon taux de prélèvement à la source effectif à compter du 1^{er} septembre 2020 ;
- 4. Que je peux adapter directement mon taux de prélèvement à la source.

Consult	er l'aide		
Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étapes Renseignements Revenus Résumé et préalables personnels et charges signature Merci pour votre déclaration en ligne	Fin de déclaration		
Un courriel de confirmation vous a été envoyé à <u>teleirtest@qmail.com</u> Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'au 11/06/2020.	L'usager reçoit aussitôt un courriel de confirmation. Pour le consulter, cliquer <u>ici</u> .		
Votre avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu Retrouvez-le dans votre espace particulier. (2)	- consulter son avis - accéder au détail c - accéder au site de prélèvement à la son	au format PDF, lu calcul du taux, gestion du urce	
Votre prélèvement à la source applicable au 1er septembre 2020			
Le taux de prélèvement à la source qui sera appliqué au 1er septembre 2020 par les organisme revenus est de : 5,1 %. En savoir plus s	s vous versant des sur le calcul du taux ?		
Si vous le souhaitez, vous pouvez adapter votre prélèvement à la source : à la source			

Figure 41 : Fin de la déclaration des revenus

→ Astuce : la DGFiP a mis en place une maquette interactive qui sert à vous guider pas à pas quelle que soit la démarche <u>que vous devez effectuer</u> sur votre espace particulier de la plateforme <u>www.impots.gouv.fr</u>, n'hésitez pas à aller la consulter : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/fichiers/didacticiels/partenaires/services en ligne/part/</u>



Après avoir effectué ma déclaration de revenus, que se passe-t-il ?

Après avoir effectué ma déclaration de revenus, l'Administration fiscale va m'envoyer mon avis d'imposition.

En fonction de ma déclaration et du prélèvement à la source déjà effectué, il se peut que l'Administration fiscale me demande le **solde** manquant, me rembourse le **trop-perçu** par leurs services ou m'informe que je n'ai **rien à payer**.

Je vais recevoir cet avis d'imposition dans les délais suivants en fonction de ma situation.¹⁰

Ce que renseigne mon avis d'impositions	Date de réception de l'avis d'imposition dans mon « espace particulier » en ligne	Date de réception de mon avis papier
Je bénéficie d'un remboursement	Entre le 24 ivillet et le 7 soût 2020	Entre le 23 juillet et le 31 août 2020
Je n'ai rien à payer	Entre le 24 juillet et le 7 aout 2020	Entre le 7 août et le 31 août 2020
Je dois m'acquitter du solde mentionné	Entre le 29 juillet et le 7 août 2020	Entre le 5 août et le 14 août 2020

Tableau 3 : Date de réception de l'avis d'imposition

Si je dois m'acquitter du solde mentionné, je fais attention à respecter les délais mentionnés pour procéder au paiement indiqué sur mon avis d'imposition afin d'éviter les pénalités.

¹⁰ https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2042/2020/2042_3047.pdf



Les questions que je me pose encore après la lecture de ce document

L'Administration fiscale a mis en place des listes de questions fréquemment posées et y répond ! Vous vous les posez peut-être aussi !

<u>Je suis professionnel libéral micro-entrepreneur</u>, je consulte la page suivante : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/questions/theme/micro-entrepreneur-auto-entrepreneur/128</u>

- → Questions relatives à vos <u>charges</u> et à leurs déclarations ;
- → Questions relatives au <u>versement libératoire de l'impôt sur le revenu</u>;
- → Questions relatives au <u>dépassement du seuil de chiffres d'affaires</u> ;
- \rightarrow Etc.

<u>Je suis professionnel libéral soumis au régime fiscal de la déclaration contrôlée dit « réel »</u>, je m'informe sur les pages suivantes :

- → Si je suis adhérent(e) à une AGA (association de gestion agréée), je peux me renseigner auprès d'elle ;
- → Je déclare mes revenus de ma profession indépendante : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/professions-independantes</u>
- → Bénéfices non commerciaux (BNC) régimes fiscaux et déclarations : <u>https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32105</u>
- → La FAQ volet « particulier » : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions</u>
- → La FAQ volet « professionnel » : <u>https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/questions</u>

Édité le vendredi 22 mai 2020 à 9h Par Marine Chevaillier — *Chargée de missions juridiques à l'ORIFF-PL LR*